L'eau dans les régions de l'Arc Atlantique : une ressource précieuse sous pression

David RIOU

La CFDT remercie les deux rapporteurs Brigitte LAVIGNE et Benoît LE GALLIOT ainsi que le secrétaire général de l'association Georgélian Chauvet, les membres du groupe de travail, sa présidente pour la conduite de cette étude particulièrement riche.

Cette étude menée par le CESER de l'Atlantique est aujourd'hui plus d'actualité à la suite de la canicule en cours.

La CFDT souhaite rappeler que l'eau est une ressource essentielle, un bien commun dont la préservation concerne l'ensemble de la société. Face au changement climatique, la question de l'eau se pose aujourd'hui avec une acuité particulière, aussi bien en termes de quantité que de qualité. Les périodes de sécheresse plus fréquentes et les tensions sur la ressource nous obligent à revoir nos pratiques et nos modes de gestion.

Pour la CFDT, la première réponse doit être celle de la sobriété et de la réduction des gaspillages. Il est indispensable de mieux maîtriser les prélèvements et d'adapter les usages aux ressources réellement disponibles dans chaque territoire. Cela concerne tous les secteurs : les particuliers, les collectivités, l'industrie comme l'agriculture.

La CFDT défend également une amélioration des réseaux d'eau potable afin de réduire les pertes liées aux fuites et au vieillissement des infrastructures. Mais la quantité ne peut pas être dissociée de la qualité. La protection de la ressource doit commencer par la prévention des pollutions, notamment à la source.

Les pesticides, les nitrates et d'autres polluants peuvent dégrader durablement les ressources en eau et entraîner des coûts importants pour les collectivités et les usagers. Pour la CFDT, il est donc préférable d'agir en amont plutôt que de devoir toujours davantage traiter une eau qui aurait été contaminée.

Cette exigence suppose d'accompagner les changements de pratiques, notamment dans le monde agricole, et de tenir compte des réalités économiques et sociales des territoires.

La CFDT est également attentive aux nouveaux polluants, notamment aux PFAS, dont la présence pose des questions importantes pour la protection de la santé et de l'environnement. La qualité de l'eau repose aussi sur des services publics disposant de moyens suffisants et de personnels qualifiés.

Il faut donc investir dans les réseaux, les infrastructures de traitement, la surveillance et la maintenance. Ces investissements représentent également un enjeu d'emploi et de développement des compétences dans les territoires.

Pour la CFDT, la gestion de l'eau ne peut pas se résumer à opposer les différents usages entre eux. Il faut organiser un partage équitable de la ressource, en donnant la priorité aux besoins essentiels. Les décisions doivent être prises au plus près des territoires, dans la concertation avec les citoyens, les salariés, les collectivités et les acteurs économiques.

Le rapport souligne que si la gouvernance de l'eau est complexe, elle a le mérite d'identifier des acteurs et leurs responsabilités tant au niveau national, que régional et intercommunal, ceci en épousant les réalités hydrauliques et géographiques. C'est bien à chacun de ces niveaux qu'il faut renforcer le dialogue et la concertation pour trouver les solutions propres à chaque territoire, pour des usages équilibrés et une sobriété partagée.

La CFDT souhaite que les exécutifs des quatre régions jouent pleinement leur rôle dans cette gouvernance, à la fois dans la production de documents cadres et d'orientations pour un aménagement du territoire responsable et durable qui prenne en compte la gestion de l'eau (SRADDET) et aussi, dans l'animation des réseaux d'acteurs.

La transition écologique ne pourra être acceptée durablement que si elle est également socialement juste. Cela signifie accompagner les secteurs et les travailleurs concernés par les transformations nécessaires.

La question des financements identifiée comme incontournable dans le rapport exige une réflexion en profondeur des mécanismes fiscaux à l'œuvre dans la gestion de l'eau. Tout en s'inscrivant prioritairement dans une dimension nationale, elle a aussi une dimension régionale et intercommunale sur lesquelles les élus doivent faire des propositions. Pour la CFDT, la question des financements doit aussi impliquer tous les acteurs bancaires et privés, impliqués d'une manière ou d'une autre, dans les nécessaires transitions énergétiques et agricoles au sein desquelles l'eau joue un rôle majeur.

La CFDT défend donc une politique de l'eau fondée sur la sobriété, la prévention des pollutions, l'investissement et la solidarité. Nous devons préserver aujourd'hui la ressource en eau pour garantir demain son accès à tous.

C'est à cette condition que nous pourrons concilier protection de l'environnement, activité économique, emploi et justice sociale.

La CFDT appelle donc à une gestion durable, collective et démocratique de l'eau, adaptée aux réalités de chaque territoire.

La CFDT votera ce rapport